



*Pour la santé  
et l'autonomie*


# LES 8 CRÈCHES DE L'ŒUVRE NOUVELLE DES CRÈCHES PARISIENNES (ONCP) REJOIGNENT LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

PARIS, 18 AVRIL 2016 – AVEC L'ABSORPTION DE L'ONCP,  
LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN ÉTEND SES ACTIVITÉS VERS  
UN NOUVEAU CHAMP DE COMPÉTENCE, CELUI DE LA PETITE ENFANCE.

La fusion-absorption de l'ONCP par la Fondation Léopold Bellan vient d'être approuvée par décret. L'aboutissement de cette procédure, rendue nécessaire par la dissolution de l'ONCP association reconnue d'utilité publique, va rendre effectif un projet de reprise lancé il y a plus de deux ans et concrétisé par la signature d'un traité de fusion-absorption le 17 juin 2014.

8 crèches et une halte-garderie installées dans les 2<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements parisiens, soit 148 salariés accueillant 367 enfants de moins de 3 ans, vont donc rejoindre le giron de la Fondation. « Cette reprise va nous permettre de renforcer notre présence à Paris et d'intégrer de nouveaux savoir-faire dans le domaine de la petite enfance, champ de compétence dont nous étions absents », se félicite le directeur général de la Fondation Léopold Bellan, Jean-Luc Riteau.

« Ce rapprochement assure à l'ONCP une pérennité financière tout en conservant une autonomie importante dans sa gestion quotidienne au sein d'une Fondation partageant ses valeurs et son histoire », souligne-t-il. De fait, créées par des philanthropes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (la Fondation Bellan en 1884 et l'ONCP en 1896), les deux instances, partagent une page d'histoire sociale commune via la crèche du Mail, rattachée à l'œuvre en 1897, et fondée l'année précédente sous l'égide de Léopold Bellan alors conseiller municipal du quartier du Mail.

« L'arrivée de l'ONCP, qui porte le nombre de nos établissements et services à 65, illustre la stratégie d'adaptation constante de la Fondation Bellan à l'évolution des attentes de la population », ajoute Jean-Luc Riteau qui rappelle que la Fondation poursuit son développement en région parisienne avec la construction de deux nouveaux EHPAD, le premier à Romainville (93) et le second à Montesson (78) dont les ouvertures sont prévues respectivement en janvier 2017 et courant 2018. 



### À PROPOS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

La Fondation Léopold Bellan est un acteur majeur du secteur non-lucratif sanitaire et social et médico-social.

Elle gère un réseau de 56 établissements et services, soit 3 458 lits et places et 300 000 heures d'aides et de soins à domicile. Principalement implantée en région parisienne (75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94), la Fondation est également présente dans les départements de l'Oise (60), d'Eure-et-Loir (28) et d'Indre-et-Loire (37). Elle emploie près de 2 400 salariés. Aux côtés de ces professionnels, 300 bénévoles participent à l'accompagnement des personnes accueillies :

- des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou sensoriel,
- des enfants et jeunes en danger ou en difficultés sociales,
- des malades,
- des personnes âgées.

Avec l'arrivée de l'ONCP, ses effectifs vont être portés à 2 512 salariés répartis dans 65 établissements et services représentant 3 825 lits et places.

Institution laïque, la Fondation Léopold Bellan défend des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect des autres. Elle accueille ou accompagne sans distinction d'origine, d'appartenance religieuse ou de moyens, les personnes qui la sollicitent.

Créée en 1884 par Léopold Bellan, l'un des précurseurs de l'aide sociale, l'association fut reconnue d'utilité publique en 1907. Elle a obtenu le statut de Fondation reconnue d'utilité publique en 1996. ■

#### Contact presse

**Marie-Christine Robert**  
**Secrétaire générale,**  
**chargée de la communication**  
Tél. : 01 53 42 11 60  
[christine.robert@bellan.fr](mailto:christine.robert@bellan.fr)